

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS



**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
DE L'OASIS DE OUADANE ET SON PLAN
D'ACTION TRIENNAL
2006 - 2007- 2008**

MAI 2007

RAPPORT REALISE PAR :

L'OPERATEUR POLYVALENT PRIVE / OPP ADECA

SOMMAIRE

N°	Intitulés	Pages
1.	Introduction	3
1.1.	Contexte	3
2.	Synthèse du diagnostic participatif	5
2.1.	Présentation de l'oasis	5
2.1.2.	Plan économique	6
2.1.3.	Plan social	9
2.1.4.	Acteurs de développement locaux et extérieurs	12
3	Identification des axes d'intervention	15
3.1.	Dégradation de l'écosystème	15
3.2.	Faiblesse du tissu économique local	15
3.3.	Faiblesse des Services sociaux de base	16
3.4.	Impact limité de l'intervention des acteurs locaux et extérieurs	17
4.	Description du programme du développement (PDCO)	18
4.1.	Objectifs du programme	18
4.2.	Présentation du programme (PDCO)	21
4.2.1.	Plan d'action triennal 2006-2007-2008	21
	ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION	28
	ANNEXE 2 : METHODOLOGIE	50
	ANNEXE 3 : MATRICE DES SOLUTIONS	55

1. Introduction :

1.1 Contexte :

Dans le cadre du partenariat entre le Programme de Développement Durable des Oasis et l'OPP ADECA, matérialisé par la convention signée entre le MDRE et cet opérateur, une équipe multidisciplinaire de l'opérateur polyvalent privé (OPP ADECA), a conduit des diagnostics participatifs (DP) dans 22 Oasis dans la Wilaya de l'Adrar qui abrite des AGPO en plus du DP de l'Union des AGPOs de l'Adrar pour le compte du Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO). Ce diagnostic participatif devrait déboucher sur :

- établissement d'une classification des AGPOs viables en trois catégories (A, B, C).
- identification de celles qui ne sont pas viables dans leur statut actuel, sur la base des informations issues du diagnostic participatif et suivant des critères convenus avec le PDDO et ses partenaires, qui permettrait d'identifier le volume et l'intensité des interventions de renforcement de capacités nécessaires pour l'opérationnalisation de l'AGPO;
- identifier les AGPOs satisfaisant les critères de performance nécessaires pour entrer en partenariat avec le programme (PDDO) immédiatement;
- Arrêter les modalités à suivre par les autres AGPOs afin d'aboutir au niveau de performance requis pour accéder au partenariat.
- élaboration de façon participative d'un plan de développement communautaire oasien (PDCO) pour chaque oasis retenu sur la base de la classification de son AGPO tenant compte ses priorités au développement. Cette étape devrait comprendre les AGPOs de la catégorie A et certaines AGPOs de la catégorie B. L'élaboration des PDCOs comprendrait l'affinement et l'analyse des problèmes
- identification des axes et la conception d'un programme de renforcement des capacités des AGPOs et MICOs couvrant les besoins identifiés dans le cadre du diagnostic fonctionnel des AGPOs et des MICOs;
- exécution de ce programme de renforcement des capacités par l'équipe et son application par les AGPOs devrait permettre à ces dernières de surmonter les difficultés et contraintes limitant leur fonctionnement et alors de faire évoluer leurs performances. Le programme de renforcement des capacités aboutirait à l'amélioration des capacités des AGPOs de catégorie A afin de les préparer pour plus d'autonomie ainsi que pour les autres catégories (B et C) au degré requis de fonctionnement et de performance.

La mission confiée à l'opérateur comprenait également des diagnostics initiaux dans des oasis non encore couvert par la structuration communautaire pour identifier celles qui pourraient faire l'objet dans une phase éventuelle de constitution d'AGPO.

Le diagnostic participatif (DP), qui a utilisé la méthode **MARP**¹ et l'approche genre, a porté aussi bien sur l'oasis elle-même, sa population, son **Association**

¹ Méthode accélérée de recherche participative ou méthode active de recherche participative.

de Gestion participative Oasienne (AGPO), sa Mutuelle d'investissement et de Crédit et Oasien (MICO) et sur l'ensemble des structures associatives de base (SAB) existantes au niveau des oasis concernées.

Le diagnostic participatif des oasis avait pour but de:

- lancer le processus de planification participative locale,
- évaluer les potentialités et les contraintes de développement dans chaque oasis (faire un état des lieux),
- établir une situation de référence qui servirait comme base d'évaluation ultérieure des interventions du programme.

Ainsi, le diagnostic de l'oasis de Ouadane avait couvert cinq blocs d'informations à savoir :

- (i) les données générales comportant les données historiques, géographiques, écologiques et sociopolitiques,
- (ii) les données sociales couvrant la population, en terme de composition, de ménages, de taille, le degré de satisfaction des besoins sociaux (activité, niveau d'instruction, eau potable, santé et nutrition, communication et mobilité etc.),
- (iii) les données sur les opérateurs de développement locaux (dont l'AGPO, la MICO, les coopératives, les autres structures associatives de base) et les opérateurs étrangers intervenant (ou ayant intervenu au niveau de l'oasis),
- (iv) les données économiques relatives aux ressources naturelles et autres disponibles au niveau des oasis, les modes de mise en valeur et leur contribution à la composition des revenus des populations oasiennes,
- (v) enfin le diagnostic a analysé les conditions de vie socioéconomiques à travers la disponibilité des services infrastructures sociales et le cadre de vie des ménages et des groupes cibles du programmes (pauvres, jeunes, et femmes).

Les données collectées ont permis l'identification des potentialités et les problèmes de développement de façon participative qui a consacré la participation à large échelle des populations résidentes dans les oasis aussi bien à la collecte des données qu'à l'identification des problèmes, leur validation et leur classement par ordre de priorité.

Les résultats du diagnostic ont fait l'objet d'un atelier de restitution animé par l'équipe de l'OPP, auquel ont participé les habitants sans discrimination pour discuter, partager et valider les résultats du DP. Les opérations de collecte et d'analyse relatives aux diagnostics participatifs étant achevées en Adrar pour les 22 oasis et l'Union des AGPOs depuis la fin du mois d'avril, les rapports établis et transmis par l'opérateur au programme (PDDO) et approuvés par celui-ci, il a été retenu de procéder à l'étape suivante à savoir la validation des résultats et l'élaboration d'ébauches de PDCOs avec 12 AGPOs dont l'oasis de Ouadane.

1.2. Approche méthodologique :

A l'issue du diagnostic et sur la base du classement des AGPOs, une liste de 12 AGPOs de l'Adrar été retenue pour passer à l'élaboration des plans de développement communautaires oasiens (PDCO). L'oasis de Ouadane a été la

troisième.

La démarche suivie devrait permettre d'élaborer une ébauche de PDCO pour en collaboration avec son AGPO qui aboutirait à :

- ☒ Validation des résultats des diagnostics par l'Union et les AGPO y compris l'analyse des problèmes et leur affinement, les résultats du classement des AGPOs,
- ☒ Faire, de façon concomitante, des séances de renforcement des capacités destinés aux organes de l'AGPO et dans quelques cas de la MICO, couvrant les aspects limitant le fonctionnement des organes sur la base des résultats du diagnostic et l'application de la grille de classification.
- ☒ l'identification des axes d'intervention, des objectifs et des activités prioritaires pour l'exercice 2006 avant de poursuivre la finalisation des PDCO et les plans triennaux pour les autres exercices.

- ☒ Elaboration d'un tableau pour lister les activités choisies par les AGPOs faisant ressortir les éléments d'appréciation nécessaires pour son éligibilité sur financement du Fond d'Investissement Communautaires (FIC).

- ☒ Présentation des résultats de cet exercice dans un atelier régional qui regrouperait les autorités administratives régionales, les maires ou les représentants des communes concernées, les AGPOs et autres organes concernés (Comité régional de pilotage CRP).

Un calendrier de travail a été fixé entre l'équipe de l'opérateur et celle du PDDO pour l'achèvement des différentes étapes de validation, de diffusion des résultats des DP et d'ébauche de la mise en œuvre concomitante du **programme de renforcement des capacités** (PRC) des AGPOs et autres organisations locales a été arrêté et convenu avec le PDDO.

Ce processus, qui a connu la synergie des efforts et la participation de l'équipe de l'opérateur, du PDDO (Unité de Coordination et Cellule Régionale d'Appui) et de l'Union des AGPO de l'Adrar a couvert 12 oasis de la wilaya choisis sur la base du classement par ordre de mérite.

Pour cette oasis, l'exercice a duré trois jours de travail et a permis de :

- ☒ Validation des résultats du diagnostic participatif et de l'évaluation des capacités de l'AGPO et ses organes,
- ☒ Adoption de l'analyse causale des problèmes de l'oasis tirée des résultats du DP. Cette analyse a permis l'identification des axes de développement de l'oasis, les objectifs (constituant les grandes lignes du cadre logique) et des activités prioritaires pour l'exercice 2006, le tout formant une ébauche de PDCO.
- ☒ Réalisation de deux séances de renforcement des capacités dont l'une destinée aux membres du bureau et la seconde au membres de l'assemblée générale de l'AGPO.
- ☒ Signature des PV des travaux organisés avec les organes de l'AGPO.

Les résultats ont été synthétisés dans un rapport pour les 12 oasis qui a été

soumis à la validation du Comité Régional de Pilotage le 31 août 2006.

L'élaboration du Plan de développement communautaire oasisien (PDCO) de cette oasis proprement dit a été lancée depuis la validation des DP avec la collecte des informations nécessaires pour le travail de conception. A cet effet, l'équipe a fait l'inventaire des activités dans un format de cadre logique, identifié les points d'installation des projets, rassemblé les informations concernant la quantification des besoins, l'estimation des coûts et les perspectives de réalisation (année d'exécution pour chaque activité identifiée) avec les organes de l'AGPO notamment le bureau de gestion avec lequel des séances ont été organisées et qui ont duré 3 jours. Les résultats des travaux avec le bureau de gestion ont été présentés devant l'assemblée générale de l'AGPO, tenue dans une session extraordinaire conformément aux normes et procédures juridiques et statutaires en la matière.

La collecte de ces informations reposait sur trois bases essentielles à savoir :

- la liste des problèmes arrêtée par les populations résidentes lors du DP qui a fait l'objet d'examen particulier pour l'affinement et la reformulation par les membres de l'équipe. Cet examen a permis aussi de revoir si l'ordre de priorité demeure à jour et de faire les modifications nécessaires.
- L'analyse causale des problèmes qui consiste à présenter les problèmes reformulés et analysés par l'équipe dans leurs rapports de causalité pour permettre de distinguer les facteurs déterminants et leurs effets afin de faciliter la construction du cadre logique.
- la matrice des solutions et sources d'aides qui a été complétée par les populations suivant les modifications apportées lors des opérations d'affinement et d'analyse des problèmes.

Cette étape a été effectuée sur le terrain et fut achevée lors des opérations de validation des résultats du diagnostic participatif.

La conception du plan dans sa présentation et son édition a été réalisée par les membres de l'équipe dans leur bureau régional dans le chef lieu de la wilaya. Le canevas du rapport de PDCO étant arrêté à l'avance en concertation avec le PDDO, cette étape consiste essentiellement à un travail de rédaction, de saisie, d'harmonisation et de la mise en forme des documents à savoir le rapport du PDCO, le plan d'action triennal et les annexes.

Les documents ont été conçus sur un format Word pour le PDCO, le cadre logique et l'analyse des problèmes.

Le plan d'action triennal a été conçu sur une feuille Excel avec des filtres permettant le tri et le filtrage des activités suivant plusieurs options (axe d'intervention, objectif, résultat attendu, année, source de financement, etc.).

Le plan d'action comprend des codes qui renvoient sur le cadre logique en spécifiant les numéros des axes, des objectifs, des résultats attendus et de l'activité.

Au cours de la finalisation de ce travail les membres de l'équipe se sont organisés

d'une manière permettant d'achever l'exercice rapidement. Ainsi, deux membres de l'équipe se sont mis sur la rédaction du rapport en arabe et l'évaluation des besoins en informations complémentaires pour les collecter sur le terrain alors que les deux autres membres travaillaient sur un modèle déjà conçu pour son adaptation au contexte réel de l'oasis.

Cet exercice a permis l'achèvement de ce rapport et sa transmission à la CRA de l'Adrar avec les autres projets de rapports de PDCOs des 12 oasis du premier groupe en décembre 2006. Des réunions de travail furent ensuite organisées aux tours des versions définitives des PDCo avant de les soumettre à la validation des AGPO pour amendement et approbation.

Ces réunions tenues au des régions et au niveau de Nouakchott ont permis:

- l'approbation des projets des PDCO dans la forme et le contenu par le PDDO et ses partenaires (février 2007),
- la restructuration des rapports de PDCO notamment la revue des chapitres, leur agencement, l'affinement de leur contenu et le classement des activités des plans d'actions par ordre de priorité et non par agrégat d'activités,
- l'intégration des critères de ciblage des pauvres dans les PDCO, une nouvelle tâche qui devait être exécutée sur le terrain lors la validation des PDCO,
- l'intégration de l'évaluation des capacités des AGPOs pour la maîtrise d'ouvrage,
- la définition des modalités pratiques pour le lancement des opérations de validation des PDCOs au niveau des oasis avec les AGPO.

Les opérations de validation sur le terrain ont été lancées sur le terrain depuis le 16 février 2007. Le passage à Ouadane a été le 19 février et les travaux avec le bureau et l'assemblée générale de l'AGPO ont été achevés le même jour au soir.

Après la phase de validation les membres de l'équipe se sont lancés dans la révision des PDCOs suivant les résultats de la validation ce qui a permis d'intégrer les observations des habitants et les éléments d'informations nouvellement collectés dans le projet de PDCO. Cette version du PDCO constitue en fait le couronnement d'un long processus qui connu la participation de plusieurs acteurs mais elle reste une émanation locale.

2. Synthèse du diagnostic participatif (DP) :

2.1. Présentation succincte de l'oasis :

A 200 Km au Nord Est d'Atar et à 100 Km au Nord de Chinguitti, l'oasis de Ouadane est située entre le 24ème et le 29ème parallèles Nord dans la Wilaya de l'Adrar en pleine zone désertique de la Mauritanie. L'oasis se localise géographiquement aux coordonnées suivantes : 11°37'.188 longitude Ouest, 20°56'.154 latitude Nord

L'oasis se trouve au pied d'une falaise aux abords de l'extrémité Ouest de la mer de sable ou le "grand Sahara".

Les palmerais se trouvent entre la falaise de Ouadane au dessus de laquelle s'implantent la plus grande agglomération des populations et le plateau de *Eghafey*.

Les limites (2) de l'oasis de Ouadane sont: L'Oued de Vourzi et Tenseimate au Nord, Agnenine au Sud, le ravin dit Khneigh Ehel Abdel Malek à l'Est et la ravine dite Bathet Hamen Delali à l'Ouest.

L'Oasis de Ouadane s'étendent, selon les sources locales, sur une superficie estimée de 30 Km² dont 6 Km de longueur (de Oued Vourzi et Tenseimate au Nord à Aguinine au Sud) et 5 Km de largeur (du ravin Kneigh Ehel Abdel Malek à l'Est jusqu'à Bathet hamen Delali à l'Ouest).

2.1.1. Le milieu physique :

A Ouadane, plusieurs cours d'eaux (oued, ravines et ravins) on été identifiées formant un réseau qui alimente la cours d'eau principale. Il s'agit essentiellement de la cours d'eau de Ouadane, celle de Vourzi, celle de Tenkengheg, de Hamen Delali, de Kneigh Ehel Abdel El Malek, Bathet Esalihine. Les cours d'eau de Vourzi, de Tenkengueg, de Hamen Delali, de Khneigh Ehel Abdel El Malek, Bathet Essalihine versent dans le grand oued de Ouadane.

Le milieu physique dans son ensemble est caractérisé par l'abondance des rochés et la rareté des dunes de sable ou des zones envahis par l'ensablement. L'unique forme sablonneuse observable est la dune appelée Ziret Ehel Boulemkhakh, qui paraisse plutôt stable.

La couverture végétale dans l'oasis de Ouadane est composée d'arbres de la propriété de la zone aride et désertique. Les espèces principales rencontrées concernent l'acacia, le myrobalme d'Egypte, le jujubier, le tamaris, le pommier de Sodome, le leptadénia pyrotechnica et quelques arbustes de la zone aride tels que Sbat, Ejerjir, et Oumrekbe. Cette couverture est visible dans différentes zones de l'oasis. La couverture végétale est visiblement plus dense dans la zone de Gouche. La densité est plus importante dans les zones non couverte par les palmiers et se concentre de façon générale soit dans les lits des oueds soit sur leurs rives ou encore dans les plaines et concaves de rassemblement des eaux d'inondation.

S'agissant de la profondeur des eaux, elle s'améliore sensiblement en creusant cinq mètres à partir du premier contact avec l'eau. A partir de 15 mètres de profondeur, malgré l'absence d'études spécifiques sur le potentiel hydrique de l'Oasis, les informateurs soulignent que la quantité requise en eau est obtenue quelque soit son importance, ce qui implique l'existence d'un potentiel en eaux souterraines et la facilité d'y accéder (absence de couches rocheuse empêchant

² Dans l'absence de l'application effective, par les Administrations concernées, des stipulations légales relatives à la délimitation des oasis, l'OPP a fait recours à une délimitation coutumière recueillie auprès des populations de des oasis.

le creusage), même si dans plusieurs cas cette accessibilité est mise en cause par la nature sableuse des couches profondes.

En un mot, l'écosystème dégradé est du à la forte destruction du couvert végétal, à la diminution des ressources hydriques, à l'ensablement et l'hyperaridité. Ces facteurs affectent sensiblement les potentialités de l'agriculture et l'élevage

2.1.2. Sur le plan économique :

L'analyse de la composition des revenus de la population de l'oasis de Ouadane montre l'existence de plusieurs activités économiques dont la contribution varie de l'une à l'autre. Les activités contribuant au revenu concernent : la culture maraîchère (35% du revenu), la main d'œuvre (15%), l'élevage (15%), les palmiers (10%), le commerce (8%), la culture pluviale (5%), le tourisme (5%), les activités féminines (3%) et les petits métiers (4%).

2.1.2.1. Palmiers:

Les palmiers sont estimés par les informateurs locaux à 11000 pieds³ repartis entre 400 concessions (Zribe). Ce nombre comporte 7700 palmiers productifs soit 70% du total. La superficie couverte par les palmiers dans l'oasis est de l'ordre de 5 Km de long et 0.5 Km de large. La concession comprend habituellement entre 30 à 80 palmiers.

La production annuelle d'un palmier en datte oscille entre 100 kg le seuil le plus élevé et 10 kg le seuil le plus bas. La production totale annuelle de Ouadane en datte est de l'ordre de 115 tonnes.

Les variétés de palmiers par ordre de préférence comprennent Sekany, Tenwazidi, Lehboub, Tighderet, Ehemer, Admeimeg, Weitradh, Elkhawara, Tanekmet etc.

Les maladies des palmiers les plus rencontrées sont Tiverguegua, Lekhyebe, Lekhneivisi, qui tous touchent les palmiers elles-mêmes et Takeh et El Elka qui touchent les fruits.

2.1.2.2. Cultures sous palmiers :

Sous les palmiers se développent les cultures de céréales (blé et orge) et la culture des légumes (en particulier les carottes, les tomates, les betteraves, les nafés, etc.).

Production sous palmier de l'oasis de Ouadane :

	Production sous palmier
--	-------------------------

³ Selon la JICA « étude sur le développement des oasis en RIM » septembre 2004 : la surface exploitée est de 55Ha, le nombre de palmier est de 9900 et le nombre de Zribas est de 220 ; en L'an 2000.

Surface cultivée en Ha	Production sous palmier		
	Maraîchage en (T)	Luzerne en (T)	Henné en (T)
3.01	18	24	1

Source : Annuaire Statistique des Oasis (année1995)

La superficie exploitable par ces cultures est celle occupée par les palmiers. Cette superficie n'est pas entièrement exploitable du fait des problèmes divers dont ceux des pertes de la production en l'absence de mécanismes de protection des producteurs et des débouchés pour sa vente, de la difficulté d'assurer l'eau en quantité suffisante avec d'autres liées à l'accès aux intrants agricoles et produits phytosanitaires. Les superficies exploitées sont variables d'une année à l'autre.

La culture sous palmiers, est exercée dans des casiers aménagés rectangulaires dans près de 200 concessions⁴.

La production annuelle des légumes atteint en moyenne 400 tonnes dont 90% des carottes ; et les autres espèces ne constituent qu'environ 80 à 100 tonnes dans les meilleures périodes.

Les modes d'irrigation sont essentiellement basés sur l'utilisation des petits GMP (groupe motopompes). A Ouadane le nombre des GMP utilisés est estimé à près de 410 unités.

Le tableau suivant donne l'inventaire des ouvrages hydrauliques à Ouadane et les types d'exhaures utilisés :

Nbr ouvrage	Types d'ouvrages		Types d'exhaures		
	Puits traditionnels	Puits modernes	manuel	chadouf	motorisé
270	260	10	140	20	110

Source : Annuaire Statistique des Oasis (année1995)

Le puit le plus court est de 5 mètres de profondeur et le puit le plus long est de 15 mètres.

Les retenues d'eau sont essentiellement constituées d'un seul barrage et onze seuils.

2.1.2.3. Culture pluviale :

Elle s'exerce dans certaines Garara telles que Aghalite et Legdeime (36 Km à l'Ouest de Ouadane). Elle s'exerce également à l'intérieur de l'oasis surtout dans les lits des oueds et des principales cours d'eaux et dans les espaces vides sur ces deux bords. Cette culture comprend la pastèque le haricot, le mil, le blé, et l'orge dans certain cas.

⁴ Selon la JICA « étude sur le développement des oasis en RIM » septembre 2004 : le nombre de zriba ou s'exerce le maraîchage est de l'ordre 176 en l'an 2000

La culture pluviale est essentiellement affectée par la rareté des pluies et le manque de protections des zones agricoles contre les animaux.

Pluviométrie à Ouadane

Pluviomètre de la Moughataa de Ouadane (mm)						
1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
37.3	45.1	34.9	31.1	147.9	17	36.4

Source : MDR (Délégation) en Adrar

S'agissant de la production de cette culture, elle atteint parfois 100 tonnes. La superficie est estimée à 15Km de longueur et 12Km de largeur pour Aghalite et 10Km de longueur et 7Km de largeur pour Legdeime.

2.1.2.4. Elevage :

Les ressources animales⁵ sont constituée essentiellement des ovins des caprins et des camélidé. Le total des ovins et caprins est entre 500 à 600 têtes alors que les camélidés sont estimés à 50 têtes. La production de ce cheptel est destinée surtout à la consommation locale.

Les zones de pâturage sont Imedlane à l'ouest Tenterkat au Sud et Vourzi à l'Ouest. Ces zones de pâturage contribuent de façon sensible l'entretien du cheptel.

L'élevage fait face à de nombreux problèmes dont la rareté des pâturages résultant de sécheresse, le manque de puits pastoraux et les animaux sauvages.

2.1.2.5. Tourisme :

Le tourisme qui est l'une des ressources de cette oasis se base sur des sites touristiques de l'ancienne ville de Ouadane et d'autres sites tels que Agoueidir, Galb Richat et attire des touristes étrangers. Il existe aussi des infrastructures touristiques composées de 11 auberges et d'un hôtel. Ce secteur comprend des potentialités importantes qui ne sont pas encore exploitées judicieusement. On constate un nombre relativement limité des touristes étrangers qui constituent les principaux utilisateurs de ce secteur. Ce nombre est variable d'une année à l'autre et aussi, les habitants de l'oasis n'en tirent pas des profits substantiels capables d'améliorer sensiblement leurs conditions de vie.

2.1.2.6. Commerce:

Le petit commerce est une ressource importante qui est mise en valeur à travers 39 boutiques dont 9 considérées comme des grandes boutiques et 30 des petites. En plus de ces boutiques, il y'a aussi 4 stations de distribution du carburant.

Ce secteur rencontre des difficultés liées à la faiblesse du pouvoir d'achat des populations et au coût élevé du transport.

⁵ Selon la JICA « étude sur le développement des oasis en RIM » septembre 2004 :le secteur de l'élevage comprend 150 camelin ; 220 ovins ; 700 caprins et 30 volailles

2.2.2.7. Main d'œuvre :

Elle constitue en fait une importante ressource locale dont dépend beaucoup d'habitants de l'oasis. La main d'œuvre travaille de façon non structurée dans les domaines de l'agriculture (aménagement du sol, irrigation, entretien, pollinisation des palmiers et culture sous palmier) et les travaux de construction aussi bien des ouvrages que des domiciles (y compris l'enlèvement des pierres).

2.1.2.8. Activités féminines :

Les activités féminines se rapportent essentiellement au petit commerce dans des boutiques individuelles ou en groupes, à l'artisanat notamment dans le siège du collectif et à la vente de certains objets aux touristes devant les sites touristiques.

Les activités féminines souffrent du manque d'expertise technique et de l'insuffisance de la disponibilité des matières premières (pour les activités artisanales).

2.1.2.8. Petits métiers :

Les petits métiers sont essentiellement des petits garages pour la réparation des voitures, des ateliers de soudures et d'autres petits ateliers de réparation de radios, pneumatique etc.

Ce secteur souffre du manque de qualification et des moyens de travail.

2.1.3. Sur le plan social :

La population résidente actuellement dans l'oasis est estimée à 1537 habitants (⁶) dont plus de la moitié sont des hommes (786 habitants soit 51%) et le reste constitué de femmes (751 soit 49%).

En terme de ménages, la population comprend 289 ménages dont 108 ménages pris en charge par un seul parent (soit le père ou la mère). Les femmes chefs de ménages sont au nombre de 69 (soit près de ¼ des ménages résidents).

L'analphabétisme gagne une bonne partie des conjoints puisqu'il touche 140 pères et mères des foyers respectivement 79 mères et 61 pères.

S'agissant de l'activité des chefs des ménages, 97 (soit près de 34%) parmi leur nombre total est sans activité, 62 sont des travailleurs manuels, 46 s'occupent principalement de la culture maraîchère, 35 des fonctionnaires, 16 travaillent dans le domaine du tourisme, 14 dans le domaine du commerce, 9 dans le

⁶ Le nombre d'habitants donné ne comprend que les populations qui résident actuellement dans les limites de l'oasis au moment du DP

domaine du transport et l'élevage et l'artisanal constituent respectivement l'activité principale de 6 et 4 personnes du total des chefs de ménage (7).

Ces données montrent un état de paupérisme dont les principaux traits saillants sont :

- L'importance des femmes chefs de ménages qui est l'une des caractéristiques de la pauvreté des ménages et des femmes,
- Le taux élevé d'analphabétisme qui se répercute négativement sur le niveau de vie des ménages puisqu'il concerne seulement les parents ayant la mission de les prendre en charge,
- L'importance du nombre des chefs de ménages sans activité principale déclarée qui augmentent le nombre de ménages vulnérables et accentue leur degré de vulnérabilité
- Le nombre important des ménages dépendant dans leur vie quotidienne du travail manuel journalier dans un contexte rural. Ce phénomène est révélateur puisqu'il est généralement une propriété des villes industrielles et souvent associées à l'importance des capitaux d'investissement. Dans le cas actuel il constitue un signe de vulnérabilité compte tenu de la faiblesse du tissu économique de l'oasis et l'absence des corollaires habituelles.

Les conditions de vie des populations font apparaître une situation marquée par l'insuffisance des services sociaux par rapport à une demande importante surtout en matière des secteurs de la santé, de l'enseignement et de transport.

2.1.3.1 Santé :

La situation sanitaire dans l'oasis est caractérisée par l'apparition de certaines maladies courantes dont certaines sont associées au froid telles que la sinusite (Echgigha), les affections de l'appareil respiratoire, la fièvre et la grippe, les affections oculaires qui touchent principalement les enfants.

Ces maladies font le plus couramment leur apparition pendant la saison froide. Les causes évoquées renvoient sur des comportements comme l'exposition au courant d'air, l'utilisation de l'eau dans des conditions inappropriées, etc.

S'agissant des traitements administrés pour ces affections, il sont dans la plus part de la médication traditionnelle.

Les affections de l'estomac qui résultent des régimes alimentaires et notamment d'utilisation de la graisse et des matières à haute teneur en acides, sont aussi de temps en temps soulignées par les habitants de l'oasis.

Il y a aussi les diarrhées qui apparaissent pendant la saison des pluies surtout chez les enfants.

⁷ Le concept du ménage désigne l'ensemble de personne qui vivent sous en seul toit. La connotation de famille ne s'applique pas sur ce concept de ce fait les estimations avancé par les participants à l'assemblée générale concernant le nombre de famille non pu être prise en considération du faite que la liste de contrôle a été élaboré sur la base des unités d'habitats.

La carie dentaire fait aussi sont apparition avec des complications variantes et qui est généralement associé à l'utilisation excessive des glucides et le manque d'hygiène (lavage dentaire).

Une autre catégorie des maladies rencontrées touche essentiellement les femmes et se manifeste à travers des douleurs au niveau des articulations et des os (notamment le dos). Ces affections entraînent l'irrégularité des cycles et parfois d'autres complications plus graves (la stérilité). Cette catégorie est aussi associée au froid et fait appel généralement à diverses réponses de médication tantôt moderne et autrefois traditionnelle.

Les causes essentielles de ces maladies résident dans la malnutrition, les mauvaises conditions d'hygiène, le manque des précautions de prévention nécessaires contre la chaleur le froid, et la faiblesse des moyens de la structure de santé au niveau de l'oasis.

2.1.3.2. Enseignement :

La situation de l'enseignement est marquée par l'existence de deux cycles : fondamental et secondaire. Le cycle fondamental est exercé dans une école de 6 classes disposant de six salles de cours qui abritent 326 élèves soit plus de 54 élèves en moyenne par classe.

Le corps de l'enseignement est constitué de sept (7) enseignants dont 5 arabisants et 2 francisants ce qui porte le ratio des élèves par enseignant à près de 47 élèves. En plus des six salles de cours, l'école comprend un bureau du directeur, des toilettes et une fontaine d'alimentation en eau.

Quant au lycée, il comprend 6 salles de classe en plus de l'inspection et d'un laboratoire.

Dans cet établissement de secondaire l'enseignement est dispensé dans 6 salles de classes occupées à la fois par les élèves du collège et ceux du lycée. Le nombre total des élèves étudiant dans cet établissement est de 136 élèves encadré par 13 professeurs. Les ratios élèves par encadreurs et élèves par salle atteignent respectivement plus de 10 élèves par encadreur et plus de 22 élèves par salle. Le lycée ne comprend qu'une seule filière celle des sciences naturelles (D).

De façon générale, les infrastructures éducatives souffrent d'un manque remarquable des classes, des équipements et fourniture scolaires.

2.1.3.3. Transport :

S'agissant des routes et pistes à Ouadane, il n'y a qu'une seule piste de sable amélioré, celle qui relie Ouadane à Atar et Chinguitty. Les autres liaisons avec les zones de proximité se font à travers des terrains praticables sans aucuns aménagements. A l'intérieur de l'oasis, il a été constaté deux aménagements qui font la continuité de la route d'Atar vers ses terminus: l'un, réalisé par l'ex Projet Oasis, remonte la falaise et conduit au centre ville et l'autre amène vers le quartier de la maison du livre. La longueur estimée de ces deux tronçons internes se situe entre 700 et 900 mètres environ.

A part ces lignes internes qui prennent des directions diverses, les quartiers résidentiels n'ont pas de liaisons aménagées entre eux. Ces quartiers étant situés sur la falaise, de grosses pierres implantées dans les rues empêchent, à plusieurs parties, l'accessibilité pour les véhicules.

2.1.4. Acteurs de développement locaux et extérieurs :

2.1.4.1. Structures associatives de base :

S'agissant des organisations et acteurs communautaires locaux dans cette oasis, il y'a lieu de noter une dynamique sociale qui se manifeste à travers l'émergence de plusieurs organisations et groupements constitués.

Cette dynamique a engendré la création, en guise de réponse à la stimulation expresse ou tacite des partenaires de l'oasis, de plusieurs organisations dont les associations des parents d'élèves, des coopératives féminines, et des groupements de jeunes etc.

Les organisations associatives se repartissent comme suit :

- Le collectif des coopératives féminines qui comprend 20 coopératives féminines et qui dispose d'un siège construit par l'union européenne. Les femmes dans ce collectif mènent des activités diverses dont la vannerie, la maroquinerie, la teinture, etc;
- L'association des parents d'élèves qui est en voie de reconnaissance et qui regroupe tous les parents d'élèves. Cette association est créée en 2005 à la place de l'ancienne association qui a cessé de fonctionner quelques temps plutôt. Cette association a plusieurs instances dont un bureau exécutif composé de 8 membres et trois comités de travail (comité d'enseignement fondamental de Ouadane, comité d'enseignement fondamental de Tellabe, et un comité d'enseignement secondaire);
- Les clubs de jeunes qui sont au nombre de trois et qui travaillent dans le domaine de l'animation culturelle et exerce des activités sportives. Un seul parmi ces clubs a lancé la procédure de reconnaissance officielle;
- les groupements professionnels qui sont au nombre de 8 créé récemment (fin 2005) avec l'appui de l'organisation non gouvernemental dite Agence de Développement de Ouadane;
- Organisation non gouvernementale qui travaille dans le domaine de la collecte, la sauvegarde du patrimoine culturel et qui a rassemblé plusieurs produits et plusieurs manuscrits;
- La représentation de la confédération libre de travailleurs de Mauritanie, et la représentation de la Confédération des banques et du tourisme.

Ces structures manquent d'encadrement, de compétences d'organisation et de gestion, de moyens de travail et d'outils institutionnels (textes fondateurs pour la plupart) et la coordination entre elles. La dispersion des efforts dissipe le peu de moyens à leur disposition.

2.1.4. 2. AGPO et la MICO de l'oasis de Ouadane :

- L'AGPO de Ouadane a été créé en date du 8 Avril 1999, son récépissé d'agrément porte le numéro 425/01. Les membres fondateurs de l'AGPO sont 230 personnes, dont 58 femmes. L'AGPO dispose d'un statut, d'un local (construit par l'Ex. Projet Oasis) qui fait son siège depuis août 2002. Mais elle ne dispose pas d'un règlement intérieur. Le nombre d'adhérents actuels est de 224 membres dont 79 femmes.

Le fonctionnement de l'AGPO montre certaines insuffisances de compétences des responsables de l'AGPO en matière de gestion et d'administration, des difficultés d'archivage notamment par la voie de transcription manuelle traditionnelle et la faiblesse de moyens de l'AGPO ne permettant pas une grande organisation des activités.

- Créé le 19 Août 1999, la MICO de Ouadane a reçu son récépissé de reconnaissance établi par la Banque Centrale de Mauritanie en date du 19 Juin 2000 sous le numéro LMEC/125.

Lors de sa création, la MICO de Ouadane comptait 230 membres fondateurs dont 77 femmes. Actuellement le nombre de souscripteurs de cette MICO est de 224 dont 219 personnes physiques et 5 personnes morales ou coopératives en plus de l'AGPO de Ouadane elle même.

Les parts actuelles comprennent 224 de la part "A" et 3.968 de la part "B". La MICO est abritée dans les locaux de l'AGPO.

En ce qui concerne la MICO, des performances certaines ont été constatées pour cette structure. Toutefois, l'aspect organisationnel montre certaines irrégularités qui touchent le fonctionnement des organes, l'archives et son organisation. Ces irrégularités naissent du manque de compétences surtout dans le domaine de l'administration et de la gestion, de la difficulté liée à la tenue de l'enregistrement des opérations suivant les outils et méthodes traditionnelles (enregistrement manuel des actes et opérations, conservation des documents et des pièces, capitalisation des données, etc.).

La MICO rencontre aussi des difficultés liées à sa capacité de répondre au volume de la demande des crédits du fait de l'importance croissante de celles-ci et de l'insuffisance de ses ressources financières.

Récapitulatif des résultats de l'évaluation de l'AGPO de Ouadane :

Critères	Notes prévues	Notes obtenues
Instances, dynamisme et efficacité de l'AGPO	50	24
potentiel humain et cohésion de l'AGPO	10	9
Mode de gouvernance	30	22.5
Relations de l'AGPO	10	8
Total	100	62.5
Catégorie : A		

2.1.4. 3. Acteurs extérieurs :

L'examen des actions entreprises par les intervenants montre :

Un accent particulier mis sur deux secteurs à savoir le secteur hydraulique et le secteur du tourisme visé à travers les travaux opérés dans la sauvegarde et la mise en valeur des sites historiques.

L'importance accordée à ces deux secteurs procède des potentialités qu'ils offrent pour le développement de l'oasis mais aussi de leur sous développement.

Du point de vu bilan des réalisations, le plus grand partenaire au cours des dernières années est l'Union Européenne dont les actions se sont étendues sur plusieurs domaines avec un accent particulier sur le secteur de production agricole (réalisation d'ouvrages de retenue et d'approvisionnement en eau, protection des zones agricoles, etc.).

L'action de ces intervenants a été soit en rapport directe avec l'administration, avec la commune ou avec l'AGPO.

En fait, la position de l'AGPO en sa qualité de partenaire des intervenants dans l'oasis requiert plus de clarté du fait de l'existence sur place d'autres interlocuteurs (administration territoriale et commune).

3. Identification des grands axes de développement :

3.1. Liste des problèmes identifiés par les oasiens lors du DP:

A l'issue du diagnostic participatif de l'Oasis de Ouadane, de son AGPO et de sa MICO, la liste des problèmes au développement a été arrêtés de façon participative avec les populations de cette Oasis par ordre de priorité suivant:

1. La faiblesse des ressources financières de la MICO par rapport à la demande de crédits d'investissement,
2. L'insuffisance de la quantité d'eau accessible pour l'irrigation des palmiers et la culture sous palmiers,
3. La faiblesse du capital des activités féminines,
4. L'insuffisance des matières premières et le manque de compétences techniques pour les coopératives féminines,

5. L'insuffisance des salles de cours, des équipements et fourniture scolaire pour l'école primaire,
6. Le manque de protection des palmerais et des zones de culture contre la divagation des animaux,
7. Les difficultés liées à la commercialisation et au transport des produits agricole.
8. L'inadaptation du siège de l'AGPO,
9. La vulnérabilité des familles prises en charge par des femmes et des personnes sans activités,
10. L'absence d'alimentation en eau et électricité et le manque des équipements pour le siège du collectif des coopératives féminine,
11. Le manque de formation en administration et gestion pour les organes de l'AGPO, de la MICO et des autres organisations locales,
12. La sous information sur les potentialités touristiques de la ville
13. L'absence d'un marché au niveau de l'oasis.
14. Effets des maladies des palmiers, les insectes ravageurs et autres déprédateurs sur les palmiers la culture maraîchère et leur production,
15. Le niveau élevé de l'analphabétisme au sein des habitants de l'oasis,
16. La disparition de variétés de qualité de palmiers et l'absence de la diversification des cultures,
17. La couverture insuffisante du réseau d'adduction d'eau pour l'ensemble des quartiers,
18. Le manque du matériels de bureau pour le lycée (matériel informatique, photocopier, bureau et chaise, équipement de laboratoire)
19. L'insuffisance du nombre des accoucheuses dans l'oasis et l'absence des services de la santé maternelle,
20. La fréquence des pathologies animales.

Cette liste de problèmes identifiés par les populations résidentes lors du DP a fait l'objet d'examen particulier pour son affinement et sa reformulation par les membres de l'équipe et les résultats ont été portés devant les membres de l'AGPO pour validation. Cet examen avait pour but :

- de compléter la liste des problèmes par les éléments découlant de l'analyse des causes et les informations issues de la recherche documentaire,
- de mettre les problèmes et leurs déterminants dans une structure causale permettant de présenter les problèmes reformulés et analysés par l'équipe dans des associations de causalité pour permettre de distinguer les facteurs déterminants et leurs effets afin de faciliter la construction du cadre logique d'une part et d'identifier les points culminants devant faire l'objet d'intervention.
- la matrice des solutions et sources d'aides qui a été complétée par les populations suivant les modifications apportées lors des opérations d'affinement et d'analyse des problèmes.

Cet exercice a permis la présentation de la situation critique de l'oasis dans un cadrage traçant l'acheminement des déterminants de la problématique oasisienne depuis ses grands axes jusqu'à ses origines directement remédiables.

3.2. Analyse et reformulation des problèmes :

les problèmes tels que identifiés par les résidents et leur reformulation suivant les résultats de l'analyse causale, les données découlant du diagnostic et des données secondaires disponibles sur cette oasis conduisent à inscrire ces différents problèmes dans une **problématique majeure de développement communautaire en milieu oasien** qui s'apparente dans plusieurs de ses aspects à la majorité des oasis avec quelques différences et spécificités propres à chacune.

Il s'agit de **la difficulté des conditions de vie des populations, qui montrent les signes de la pauvreté en milieu rural**. La grande majorité de la population considère que les habitants sont pauvres dans cette oasis qui est toutefois ville et commune rurale. Malgré sa particularité de chef lieu de moughata et de commune, le caractère rural y est sans équivoque avec le même taux de pauvreté perçue³ (72%) et le taux de pauvreté monétaire (46%) du milieu rural dégagé par le dernier profil mauritanien de pauvreté basé sur les résultats de l'enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) en 2000.

Les principales causes de cette problématique peuvent être regroupées en **quatre axes qui à leur tour sont le produit de bien d'autres causes sous-jacentes. Les axes majeurs constituant les causes directes de cette contrainte sont** : (i) la dégradation de l'écosystème au niveau de cette oasis et dans son espace, (ii) la fragilité de l'économie locale (ressources sous exploitées, manque de rentabilité des activités, revenus limités des habitants), (iii) l'insuffisance des services sociaux de base (ne couvrant pas les besoins des populations), (iv) un bilan insuffisant des interventions des acteurs de développement locaux et extérieurs.

Dans une logique d'harmonisation des problèmes suivant une association de cause à effet pour cadrer et affiner les interventions à prévoir dans une approche systémique fondée sur la **Planification des Interventions Par Objectifs** (PIPO), l'analyse causale des matrices des problèmes avec son affinement et son complément par les données découlant des données secondaires et les normes nationales et internationales en matière de développement a dégagé un ensemble d'éléments qui constituent des contraintes au développement de l'oasis. Ces contraintes ont été regroupées en quatre axes majeurs à savoir

3.1. Dégradation de l'écosystème dont les aspects critiques concernent :

3.1.1. les ressources en eau dans cette oasis sont limitées. Ce constat s'explique par différents facteurs dont la faible pluviométrie (se situant à l'ordre de 50 mm en moyenne pour les 5 dernières années), la profondeur des gisements souterrains (plus de 10 mètres), l'absence d'eau de surface, l'effet limité des ouvrages d'alimentation de la nappe existant et la mauvaise gestion du potentiel.

De façon générale, l'eau à Ouadane est surtout souterraine, car l'oasis ne recèle aucune source d'eau de surface. Les sources d'eau pour l'irrigation sont essentiellement des puits traditionnels ou des forages privés. Il existe un forage public destiné à l'irrigation doté de pompe et de tuyaux l'abreuvement des animaux (mis en place par l'Union Européenne) mais qui n'est pas en service au moment du DP.

³ Faire parler la pauvreté, Enquête qualitative sur la pauvreté, Système ONU en Mauritanie et l'ONS, 2001.

Les retenues d'eau sont essentiellement constituées d'un seul barrage et 11 seuils. Le barrage est ancien et son état présente des dégâts profonds qui provoquent l'infiltration de l'eau coulante de tous les cotés. S'agissant des 11 seuils, ils ont été mis en place récemment (2004) dans différents points des cours d'eau mais une bonne partie est endommagée du fait des eaux de pluies ou de l'ensablement (8 seuils au moins ont été détérioré ou ensablés par les pluies). Ces facteurs conduisent ensemble à une difficulté éprouvée par les populations à accéder à l'eau en quantité suffisante. Cette difficulté se manifeste à travers le creusement et au niveau de l'exhaure.

L'insuffisance de la quantité d'eau accessible pour la majorité des propriétaires des palmiers est en réalité attribuée à la baisse du niveau d'eau des eaux souterraines du fait de l'utilisation abusive des motopompes et les déficits pluviométriques enregistrés au cours des dernières années. La baisse du niveau des eaux souterraines entraîne des difficultés du creusement des puits en terme de coût et d'effort physique. La profondeur des puits est variable d'une zone à l'autre mais la quantité suffisante en eau ne peut être obtenue que dans les alentours de 15 mètres. Le creusement se heurte au caractère sablonneux des couches internes du sol qui présente un risque d'écroulement du puit. Ces facteurs rendent les travaux de creusement inabordable pour la majorité des paysans.

Par ailleurs plus la profondeur est importante plus l'exhaure est difficile physiquement et onéreuse financièrement (hydraucarbure, pièces de rechange et maintenance des GMP).

- 3.1.2. En ce qui concerne le couvert végétal au niveau de l'oasis de Ouadane, il est composé d'arbres et arbuste de la propriété de la zone aride et désertique. Ce couvert subit l'effet de la dégradation provoquée par les conditions climatiques (érosion éolienne, pluviométrie faible, température élevée) et les effets destructeurs de l'usage qui en est fait (coupe des arbres, la surexploitation pastorales, etc.).
- 3.1.3. S'agissant de l'ensablement, malgré que dans les limites indiquées de l'oasis (*Twerf* au Nord jusqu'à *Oudeye Echok* au Sud Ouest) est caractérisé par l'abondance des roches et la rareté des dunes de sable ou des zones envahis par l'ensablement. L'unique forme sablonneuse observable est la dune appelée *Ziret Ehel Boulemkhakh*, qui paraît plutôt stable. Toutefois, la zone dans son ensemble et notamment à proximité des frontières sud-ouest de l'oasis est à risque de l'avancée des dunes de sables. L'ensablement s'installe déjà sur une bonne partie des surfaces et son avancé vers l'oasis semble inévitable si des mesures pour sa stabilisation ne sont pas prises à temps.

3.2. Faiblesse du tissu économique local (manque de rentabilité des activités exercées et faiblesse des revenus des habitants) :

L'analyse de la composition des revenus de la population de l'oasis de Ouadane montre l'existence de potentialités économiques qui ne sont exploitées au mieux et l'exercice par les populations de plusieurs activités économiques dont la contribution varie de l'une à l'autre. Ces potentialités et les activités développées par les habitants de cette oasis n'assurent pas un niveau de vie satisfaisant pour la communauté. Le caractère général

de la situation économique la sous exploitation des potentialités disponibles et le faible rendement des activités exercées par les populations.

Cette situation est tributaire à des facteurs exogènes liés aux différents secteurs de l'économie locale.

3.2.1. La faiblesse de la contribution du secteur agricole au revenu des populations :

Le secteur agricole connaît certaines difficultés qui affectent substantiellement son rendement économique.

- A. il y'a en premier l'insuffisance de la quantité d'eau accessible pour la majorité des propriétaires des palmiers qui est en réalité attribué à la baisse du niveau d'eau des eaux souterraines du fait de l'utilisation abusive des motopompes et les déficits pluviométriques enregistrés au cours des dernières années. La baisse du niveau des eaux souterraines entraîne les difficultés du creusage des puits (longueur associée avec des coûts élevés) et rend l'exhaure coûteuse physiquement et financièrement.

Il souffre aussi des effets de certaines maladies de palmiers (*Lekhneivissi*, un insecte qui provoque une couche blanche sur les fruits et les palmes, *Tiverguegue* et *Lekhyebe*, qui touchent la racine, *Iverde*, une plante semblable au gazon qui assoiffe les palmiers) dont les causes ne sont pas connues par les habitants mais qui néanmoins influent beaucoup sur les récoltes en terme de qualité et de quantité. Certaines de ces maladies influent même sur la vie du palmier.

En ce qui concerne les maladies du palmiers citées localement, elles comprennent *Tiverguegua*, *Lekhyebe*, *Lekhneivisi*, qui tous touchent les palmiers elles-mêmes et *Takeh et El Elka* qui touchent les fruits. Il y'a aussi *Iverde*, une plante semblable au gazon qui assoiffe les palmiers (pr 14).

Les palmiers n'ont qu'une contribution de 10% environ au revenu des ménages. L'apport très faible des palmiers à la composition du revenu s'explique par deux facteurs essentiels à savoir les habitudes défavorables à la vente des dattes et la qualité de la production de celles-ci qui selon les informateurs locaux n'est pas du type commercialisable. Ce facteur de qualité pourrait être en rapport avec les préférences locales en terme de variétés qui favorise la culture d'espèces dont les fruits ne sont pas valorisés sur le marché mais plutôt dans le contexte local. Les palmiers ont connu également la disparition de certaines variétés valeureuses.

- B. Quant à la culture maraîchère, malgré l'importance de la production son effet sur le revenu reste marginale qui serait du fait des problèmes de commercialisation mes aussi de la faiblesse du rendement compte tenu du coût élevé de la production.

En outre, la culture maraîchère fait face au même problème de l'eau. Les insectes destructeurs constituent un problème qui se pose aussi pour la culture maraîchère (pr. 14). En plus, la culture maraîchère souffre du coût très élevé de la production qui résulte de la longueur de la saison, du coût élevé de l'eau, des semences et des intrants agricoles notamment les hydrocarbures, le matériel et pièces de rechange des motopompes et leur maintenance, etc.

En effet, les cultivateurs commencent le cycle de culture tôt (9-10 mois) pour venir au marché le plutôt possible afin de pouvoir bénéficier d'un prix rentable ce qui

étend la durée de production et augmente son coût. La monoculture est largement répandue puisque 90% de la production des légumes cultivés est constituée de carotte. Ce phénomène est associé à la rareté des ressources en eau et le besoin faible de cette plante en eau, au manque de compétences des producteurs et à la disponibilité des engrais sur le marché.

Les problèmes affectant le développement de cette culture et réduisant son apport économique comprennent :

- La majorité des propriétaires des palmiers n'accède pas à la quantité suffisante d'eau qui est associée à la baisse du niveau des eaux souterraines, les précipitations limitées, les difficultés liées au creusage des puits, faiblesse des moyens matériels des producteurs pour supporter les coûts du creusage et les coûts d'exhaure très coûteux. L'utilisation des GMP et les défaillances des infrastructures hydrauliques notamment le réseau d'irrigation, le grand barrage détérioré et les seuils en majorité écroulés réduisent sensiblement l'alimentation et l'économie du potentiel (pr 2).
- Les insectes ravageurs et les déprédateurs autres réduisent la production et affecte considérablement sa qualité. Ces déprédateurs restent un véritable problème puisque ni les causes ni les traitements ne sont connus par les oasisiens (pr 14).
- Le coût élevé de la production du fait de la durée longue du cycle de production qui s'étale sur des saisons dont les conditions climatiques (humidité, température) ne sont pas adaptées à la culture maraîchère. Ce-ci est étroitement lié à la course au marché qui amène les agriculteurs à commencer la culture tôt (9^{ème} mois) ce qui allonge la durée de la culture et augmente les coûts de production en plus des coûts élevés de l'eau, des semences et des intrants agricoles autres et de la main d'œuvre.
- La difficulté de transport de la production au marché, dont les facteurs déterminants concernent essentiellement l'éloignement de l'oasis par rapport au marché (Atar à 200 KM, Nktt à 700 km, etc.), au coût élevé du carburant et l'irrégularité du transport (cf. pr 7).
- La faiblesse de la rentabilité de la production qui est le résultat de plusieurs déterminants dont le manque de protection de la production locale vis-à-vis de la concurrence étrangère, la saisonnalité de la culture maraîchère, le manque de diversification de la culture le manque d'organisation du marché y compris le manque de lieu de dépôt sécurisé pour la production à Atar (cf. pr 7),

En dépit de ces difficultés cette culture reste la première source de revenu puisqu'elle contribue à hauteur de 35% au revenu des populations de l'oasis à travers une production annuelle estimée à 400 tonnes par an mais qui subit plusieurs dégâts du fait des facteurs énumérés ci-dessus.

C. La culture pluviale n'a qu'une faible contribution à la vie économique des populations malgré les potentialités que l'oasis dispose dans le domaine. Cette culture s'exerce dans certaines *Garara* telles que *Aghalite* (15Km de longueur et 12Km de largeur) et *Legdeime* (10Km de longueur et 7Km de

largeur)⁽⁴⁾ (36 Km à l'ouest de Ouadane). Elle s'exerce également à l'intérieur de l'oasis surtout dans les lits des oueds et des principales cours d'eaux et dans les espaces vides sur ces deux bords. Cette culture comprend la pastèque le haricot, le mil, le blé, et l'orge dans certain cas.

Elle est affectée essentiellement par le manque de protection des zones agricoles contre les animaux (cf. pr 6). La divagation des animaux est étroitement liée au manque des eaux pastorales et à la faible capacité des pâturages.

- D. L'élevage malgré les faibles ressources animales disponibles apporte une contribution de l'ordre de 15% aussi. Cette contribution semble erronée puisqu'il est l'activité principale pour 4 chefs de ménage seulement selon les habitants, et le nombre de têtes déclarés est faible (entre 500 à 600 têtes petits ruminants alors que les camélidés sont estimés à 50 têtes), mais il est exercé comme activité secondaire par plusieurs ménages. Cette activité souffre des maladies vétérinaires (pr 20), du manque des aliments de complément.

3.2.2. la sous exploitation des potentialités touristiques de l'oasis:

Le tourisme qui est l'une des ressources de cette oasis se base sur des sites touristiques (l'ancienne ville de Ouadane, *Agoueidir*, *Galb Richat*). Il existe aussi des infrastructures touristiques composées de 11 auberges et d'un hôtel. Ce secteur comprend des potentialités importantes qui ne sont pas encore exploitées judicieusement. Ce secteur ne contribue qu'à 5% à la composition du revenu des populations et seulement 16 chefs de ménages en font une activité principale. Les parcours des touristes à l'intérieur de l'oasis profitent généralement à des catégories limitées de la population (propriétaires de chameaux, les femmes fabricant les objets artisanaux, le propriétaire des auberges).

- (i) Le manque de promotion des potentialités touristiques et la saisonnalité du tourisme qui se traduit par le faible nombre des touristes accueillis par cette oasis. Cette difficulté est associée à la faible prise de conscience de l'importance économique et culturelle de ce secteur, à la faiblesse des compétences locales pour sa mise en valeur et aux contraintes financières des opérateurs locaux pour y entreprendre des programmes d'investissement axés sur son organisation, la vulgarisation de ses capacités et la revitalisation des sites.
- (ii) La négligence des sites touristiques, qui se recoupe dans certains de ses aspects avec l'absence d'une mise en valeur judicieuse du potentiel. En fait, la perte de plusieurs aspects du patrimoine culturel de cette ville, l'état délabré des vestiges existants, le manque de protection et parfois les comportements dégradant, vis-à-vis des sites, constituent la manifestation claire de cette négligence. Ces facteurs dénotent une faible prise de conscience du statut de ces ressources et des avantages qui s'y rattachent.

⁴ Au cours de la présentation des résultats du diagnostic participatif devant les populations certains participants ont remarqué qu'au cours du traitement de la situation économique certaines zones de la culture pluviale ont été mentionnées alors que les populations y résidentes actuellement n'ont pas été comptées dans le nombre des habitants de l'oasis. En effet ce-ci est dû au fait que la mention des zones de la culture pluviale ont été considérées du point de vue de leur contribution à la vie économique des habitants actuels de l'oasis. Elles constituent l'une de leurs sources de revenu. Et donc elles n'ont pas été traitées en tant que partie intégrée de l'espace de l'oasis.

- (iii) D'autres facteurs contribuent aussi à cette situation critique que connaît ce secteur. La mauvaise organisation des parcours affectés sensiblement par les comportements des guides, des transporteurs et des opérateurs privés contribue à la réduction des avantages tirés par les locaux des touristes.
- (iv) Enfin, la qualité des services touristiques offerts aux visiteurs associées à la faiblesse des capacités des structures et le manque de compétence des intervenants limite aussi la contribution significative de ce secteur à la vie économique de l'oasis (cf. pr. 12).

3.2.4. .Le faible rendement des activités féminines (contribuant à moins de 5% du revenu):

Les activités féminines se rapportent essentiellement au petit commerce dans des boutiques individuelles ou en groupes, à l'artisanat notamment dans le siège du collectif et à la vente de certains objets aux touristes devant les sites touristiques.

Le petit commerce exercé par les femmes se rapporte souvent aux produits de consommation et souffre de la faiblesse du capital et du pouvoir d'achat du consommateur.

Pour ce qui est de l'artisanat les activités exercées comprennent la teinture, la broderie, la pâtisserie, la vannerie, la tapisserie et la fabrication des objets traditionnels. Ces derniers avec les objets collectés sur les anciens sites historiques constituent les produits offerts aux touristes étrangers devant les lieux de leur passage.

Le rendement des activités féminines est affaibli par:

- (i) le manque des matières premières notamment pour les activités artisanales. Ce facteur entraîne des conséquences négatives sur la production. D'un côté il conduit à l'irrégularité des activités dont les matières premières ne sont pas disponibles localement et un coût de la production compte tenu du prix de ces matières et de l'éloignement des lieux d'approvisionnement (cf.pr 4),
- (ii) l'insuffisance des compétences aussi bien en terme de diversification des activités, de gestion de celle-ci qu'en terme de propagation de ces techniques entre les femmes et le manque de professionnalisme de celles qui s'y inscrivent déjà. Il en résulte une monoproduction qui conduit à un excédent de production (activités artisanales) avec la difficulté de son écoulement compte tenu des marchés limités et du manque de la prise en compte de la demande (cf. pr 4),
- (iii) La faiblesse du capital des activités féminines qui est déterminant dans la régularité de ces activités et dans leur rentabilité. Ce facteur serait à l'origine de l'incapacité des femmes à prendre en charge les coûts de fonctionnement de leurs activités (loyer, eau, électricité) et les coûts d'investissement (matériel et logistique de travail) (cf. pr 3, 10).

- (iv) le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes est facteur transversal qui se recoupe avec les autres facteurs affectant leurs activités et leur rentabilité.

3.2.5. la faiblesse des capacités de financement local:

La situation économique décrite ci-dessus, explique la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui réduit substantiellement les conditions favorables au commerce. Ces conditions sont déjà affectées par l'inexistence d'un marché au niveau de l'oasis qui constitue un obstacle pour son développement (cf. pr. 13). La faiblesse du pouvoir d'achat serait associée en plus à la faiblesse des mécanismes de financement local pour susciter des investissements pouvant générer des revenus aux bénéficiaires et couvrir l'étendue de la demande (cf. pr. 1).

3.2.6. L'importance des couches défavorisées :

Les données collectées sur la situation des ménages montrent un état de paupérisme dont les principaux traits saillants sont :

- l'importance des femmes chefs de ménages qui est l'une des caractéristiques de la pauvreté des ménages et des femmes,
- l'importance du nombre des chefs de ménages sans activité principale déclarée qui augmentent le nombre de ménages vulnérables et accentue leur degré de vulnérabilité
- le nombre important des ménages dépendant dans leur vie quotidienne du travail manuel journalier dans un contexte rural. Ce phénomène s'explique par le recours d'un nombre important des habitants à ces travaux pour pouvoir survivre. Il constitue un signe de vulnérabilité compte tenu de la faiblesse du rendement des activités économiques de l'oasis (cf. pr. 9)

3.3. Faiblesse des services sociaux de base (ne couvrant pas les besoins des populations oasiennes) caractérisée par :

3.3.1. Un faible niveau d'instruction :

Ce phénomène s'explique par deux facteurs à savoir le niveau élevé d'analphabétisme chez les adultes et la faiblesse du système scolaire. L'analphabétisme est caractérisé par son importance relative chez les femmes (79 mères et 61 pères). Il est associé à l'échec des programmes d'alphabétisation par démotivation des populations pour apprendre du à leur occupation, au manque d'encouragement et l'inadaptation des programmes (axés sur l'alphabet) aux besoins des cibles (plutôt orientés vers le fonctionnel) (pr 15).

En ce qui concerne le second facteur, les infrastructures éducatives souffrent d'un manque remarquable des classes notamment pour l'école primaire, des équipements et fourniture scolaires. Il a été souligné également l'absence des foyers scolaires qui constituent un procédé de lutte contre les déperditions scolaires, d'une réserve d'eau, et d'une source d'éclairage (électricité).

Les écoles manquent la maintenance et l'entretien. Ce-ci pourrait être du fait de l'inefficacité de l'association des parents d'élève qui rencontre des difficultés majeures pour jouer le rôle qui lui incombe. Il s'agit notamment de la faiblesse de ces moyens (inexistence de moyens matériels, le manque de conscience des parents d'élèves vis-à-vis de leur rôle dans la mission éducative et notamment vis-à-vis de l'association. Les parents d'élève estiment également que l'une de leurs défaillances réside dans le manque de formation en matière de suivi didactique qui est à leurs yeux un résultat de la marginalisation des parents d'élèves des rencontres pédagogiques cf. pr. 5 et 18).

3.3.2. Situation sanitaire inadéquate, dont les manifestations résident dans :

En fait il y'a deux grands déterminants essentiels pour cette situation à savoir (i) les comportements défavorables à la santé, (ii) la faiblesse des services disponibles pour assurer un état de santé adéquat des pour les populations.

En ce qui concerne les comportements défavorables à la santé, ils couvrent les habitudes alimentaires, les types de médications en cas de maladie et les précautions préventives contre la maladie.

Les habitudes alimentaires répandues dans cette oasis sont déterminées par le manque disponibilité régulière des aliments nutritifs au niveau de l'oasis, le pouvoir d'achat faible des ménages pour y accéder et la faiblesse des connaissances relatives à l'alimentation équilibrée.

Quant aux pratiques de médications, les populations estiment que le recours aux médications déconseillées (traditionnelle et automédication) sont la suite de l'impossibilité de payer les soins dans la structure de santé, de l'incapacité de celle-ci ou à des préférences de l'utilisateurs lui-même.

Cependant, le manque de précautions de prévention est associé à la faiblesse des connaissances et au manque de conditions matérielles d'hygiène nécessaires (latrines, douches, savon, eau, serviette, dentifrice, etc.). selon les informateurs, le manque de disponibilité de ces conditions est lié soit à la faiblesse des moyens pour s'en procurer ou à la sous information sur leur importance.

Pour le deuxième déterminant de l'état de santé dans cette oasis, les facteurs directement associables sont l'insuffisance de la couverture du réseau d'adduction d'eau qui ne couvre qu'une partie de l'agglomération centrale de l'oasis d'un côté et la faible capacité du centre de santé. Ce dernier souffre du manque du personnel en nombre et en spécialités requises (notamment pour les soins de la mère et de l'enfant), le sous équipement et l'inadaptation de son bâtiment (cf. pr 17 et 19).

4. Transport et communication :

S'agissant des routes et pistes à Ouadane, il n'y a qu'une seule piste de sable amélioré, celle qui relie Ouadane à Atar et Chinguitti. Les autres liaisons avec les zones de

proximité se font à travers des terrains praticables sans aucuns aménagements. A l'intérieur de l'oasis, il a été constaté deux aménagements qui font la continuité de la route d'Atar vers ses terminus: l'un, réalisé par l'ex Projet Oasis, remonte la falaise et conduit au centre ville et l'autre amène vers le quartier de la maison du livre. La longueur estimée de ces deux tronçons internes se situe entre 700 et 900 mètres environ.

A part ces lignes internes qui prennent des directions diverses, les quartiers résidentiels n'ont pas de liaisons aménagées entre eux. Ces quartiers étant situés sur la falaise, de grosses pierres implantées dans les rues empêchent, à plusieurs parties, l'accessibilité pour les véhicules.

L'oasis dispose d'un réseau téléphonique dans le cadre de l'accès universel aux services de base.

3.4. Impact limité de l'intervention des acteurs locaux et extérieurs :

Le nombre et l'impact des acteurs de développement locaux et extérieurs (publics et privés) intervenant dans l'oasis est limité. Ce constat tient à des déterminants multiples dont certains sont en relation avec la performance des opérateurs locaux pour prendre en charge le développement local ou pour préparer les conditions appropriées permettant de mobiliser des partenaires extérieurs, d'inscrire leurs actions dans une vision de développement communautaire concertée ou pour encourager la mise en valeur de leurs interventions au profit de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Même si cette oasis a vu la réalisation de plusieurs interventions menées par divers opérateurs (Unesco, Union Européenne, Coopération Japonaise, Coopération portugaise, etc.), les projets mise en exécution n'ont eu jusqu'ici que des effets réduits. Les obstacles à ce niveau semblent se situer soit au manque d'appropriation des projets réalisés ou à leur enclage

Le manque d'appropriation est le résultat du manque de l'implication de la communauté dans le choix et la conception des projets réalisés. La participation des bénéficiaires qui devait assurer l'adaptation de ces actions aux besoins locaux d'une part et la prise en charge de leur pérennité (fonctionnement, maintenance, etc.) a été semble-il l'une des faiblesses des projets réalisés. L'absence de ce rôle se manifeste pour la quasi-totalité des projets, les seuils en détérioration sans réfection, le réseau d'abreuvement qui n'est pas en service, le gabion instable, le siège des coopératives féminines qui manque l'équipement, l'eau et l'électricité, etc.

Ensuite l'enclage de certaines de ces actions ne semble pas être à son apogée puisque, ces projets d'investissement importants n'ont eu, à part l'extension du réseau d'adduction d'eau, des effets directement perceptibles sur le vécu des populations. Ces projets, de ce fait, ne se sont-ils pas inscrits dans une vision locale de développement.

En effet, la faiblesse de la participation des bénéficiaires est, quant à elle, le résultat de l'absence du rôle des structures locales dans l'encadrement des bénéficiaires, de la mobilisation de ceux-ci au tour des priorités et de la prise en charge de la fonction de l'interlocuteur des partenaires extérieurs.

L'absence de ce rôle est associée à des facteurs étroitement liés à la performance de ces structures et de leurs organes. Cet état de fait tient à des facteurs sociaux et institutionnels :

Sur le plan social :

Les organisations locales souffrent de l'analphabétisme des membres et d'un bon nombre de ceux qui les dirigent. Ce-ci est perceptible au niveau de l'AGPO, de la MICO, des coopératives et des groupements professionnels. L'analphabétisme constitue l'un des handicaps qui limite le fonctionnement des organes de ces structures notamment pour les coopératives, les groupements professionnels et dans une moindre mesure pour l'AGPO et la LICO.

Aussi, ces structures souffrent de l'insuffisance de l'engagement social en faveur de leur fonctionnement qui se heurte le plus souvent aux occupations personnelles des membres dans un contexte caractérisé par une lutte continue pour la survie et le faible rendement de ces organisations.

En plus certaines mentalités freinent encore le bon fonctionnement de ces structures notamment l'interférence de la logique sociale avec la logique institutionnelle en ce qui concerne la répartition des rôles, l'accomplissement des tâches, etc. (ex. principe de représentativité au détriment de la compétence, l'absence de l'évaluation des membres, etc.).

Sur le plan institutionnel :

Les organisations locales dans cette oasis connaissent des difficultés institutionnelles semblables dans leurs grandes lignes et d'autres spécifiques.

De façon globale, ces organisations manquent les cadres de fonctionnement institutionnel légal qui est tributaire soit à l'absence des textes fondateurs (statuts et donc de reconnaissance juridique qui touche 3 clubs de jeune, 9 groupements et organisations professionnelles, 11 coopératives féminines) ou au manque de leur application systématique. Il y'a également l'absence d'un cadre de coordination qui regroupe ces organisations (à part les 20 coopératives féminines qui s'affilient à une Union départementale) ce qui conduit à la dispersion des efforts. L'affiliation à l'AGPO ne concerne que 3 groupements féminins.

La faiblesse des moyens humains et matériels est aussi un facteur d'affaiblissement transversal pour la majorité des institutions et projets d'institutions locaux. Ce facteur est lié au manque de formation professionnelle et organisationnelle, à rendement limitée des activités exercées et la faiblesse financements locaux qui sont indissociables du contexte économique local.

Ces phénomènes sont aussi liés en partie à des dysfonctionnements auxquels fait face l'AGPO de Ouadane et de sa MICO comme cadre de développement communautaire devant assurer l'encadrement, la coordination et les prestations de financement pour la communauté. Ces deux structures reconnues juridiquement font face à des contraintes limitant leurs performances.

A la lumière des résultats du diagnostic participatif, il convient de noter certains aspects importants qui semblent pénaliser le fonctionnement de l'AGPO et de la MICO de Oudane et qui s'articlent au tour des points suivants :

- Le fonctionnement de l'AGPO et de la MICO montre certaines insuffisances de compétences des responsables en matière de gestion et d'administration, des difficultés d'archivage notamment,
- la faiblesse de moyens financiers et matériels ne permettant pas une grande organisation des activités.
- il y a lieu de souligner l'absence de registres pour les adhérents et les PV, le manque d'organisation des archives, l'absence de règlement intérieur et du PV de

l'assemblée générale constituante, les interférences entre les attributions des instances de l'AGPO (bureau de gestion et assemblée générale).

- L'absence du renouvellement des adhésions annuelles et du bureau des organes depuis la création, d'où vient le problème de la légalité des décisions prises et de la légitimité des organes,
- L'absence de certaines tâches du bureau de gestion et de l'assemblée générale comme les rapports annuels d'activités, l'établissement des budgets annuels, etc.
- L'absence des signes de fonctionnement de certains organes sensibles pénalise les deux structures à jouer leur rôle pleinement. Il s'agit des commissions techniques spécialisées, du commissaire au compte, du comité de contrôle de la MICO.
- Cet aspect conjugué avec la confiance excessive que les membres de l'assemblée générale gardent à l'endroit des membres du bureau de gestion les amène à négliger leur rôle dans l'assemblée générale d'où la démotivation à assister aux réunions de celle-ci qui se répercute sur le caractère légal et participatif des décisions prises.
- Les concertations informelles semblent dans bien de cas, de se substituer aux réunions formelles organisées suivant les normes. Le nombre des réunions organisées et archivées par le bureau (28 /80 réunion prévue) et l'assemblée générale (8/13 réunion prévue) est en de ça du nombre prévu. Les PV ne sont pas toujours établis et ceux qui en existent ne permettent pas une lecture complète des actes des réunions.
- Les deux structures ont connus 110 démissions ce qui signifie une insatisfaction par rapport au mode de gouvernance des structures. En plus, le nombre des adhérents par rapport aux habitants de l'oasis reste faible (224/1530)

4. Description du Programme de Développement Communautaire Oasien (PDCO):

4.1. Objectifs du PDCO:

La **problématique majeure de développement communautaire en milieu oasien** est pratiquement identique au niveau de tous les oasis avec quelques différences et spécificités propres à chaque oasis.

Il s'agit de la **difficulté de conditions de vie** des populations qui représente l'autre visage de la **pauvreté**, notamment en **milieu rural**.

Les principales causes de cette contrainte majeure au développement des oasis et son impact sur le cadre de vie des populations peuvent être regroupées en **quatre axes** : (i) Dégradation de l'écosystème oasien, (ii) Faiblesse du tissu économique local (manque de rentabilité des activités, revenus limités des habitants), (iii) Faiblesse des services sociaux de base (ne couvrant pas les besoins des populations), (iv) Effet limité de l'intervention des acteurs locaux et extérieurs.

Le présent **Plan de Développement Communautaire Oasien** (PDCO) intervient à l'issue des résultats des diagnostics participatifs (DP) qui ont été réalisés par les équipes de l'opérateur ADECA. Il se propose d'aider les communautés oasiennes à cadrer, définir et évaluer les activités de développement, déjà identifiées par la population au niveau de chaque oasis, dans le cadre d'un **programme d'investissement structuré** afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans ce milieu.

Cette amélioration des conditions de vie des populations en milieu oasien constituerait la finalité de toute action de développement à la quelle ce plan de développement communautaire se targue à aboutir.

Cette finalité devrait se concrétiser à travers quatre axes d'interventions à savoir :

4.1.1. Lutte contre les effets néfastes des phénomènes de dégradation des écosystèmes oasiens:

Dans le cadre de cet axe, les interventions doivent s'inscrire dans une logique globale de gestion de l'environnement oasien qui touche, notamment, l'ensemble des phénomènes écologiques et l'atténuation de leurs effets néfastes sur le milieu oasien et le cadre de vie des populations. Ces actions à mettre en œuvre dans ce sens devrait aboutir à:

- A. l'amélioration de l'accessibilité aux ressources hydriques prenant en compte la problématique de l'eau dans ses différentes dimensions (manque de données sur potentiel, ressources existantes très limités, difficultés d'exhaure, mauvaise gestion de l'eau, modes d'irrigation inadaptés, etc.). La prise en compte de ces dimensions comprend également les usages à savoir eau potable, eau d'irrigation et eau pastorale.

L'amélioration de l'accessibilité (géographique et financière) des populations (agriculteurs et éleveurs) à l'eau devrait se concrétiser à travers la mise en place d'actions qui permettraient de mieux connaître le potentiel hydrique, de rehausser éventuellement le niveau d'eau souterraine, de promouvoir des modes d'irrigation moins coûteuses, de développer des techniques d'exhaures et de distribution collectives plus rationnelles et de faciliter l'accès aux moyens de creusage et d'exhaure.

Les priorités retenues pour 2006 à 2008 comprennent les actions suivantes :

- la réfection du grand barrage et des seuils existants
- la mise en place de nouveaux seuils au niveau de l'oasis
- l'expérimentation de l'irrigation goûte à goûte et les petits tuyaux,
- Extension du réseau d'adduction d'eau pour couvrir tous les quartiers de l'oasis

- B. La réduction de l'incidence des phénomènes dégradant de l'écosystème de l'oasis en ciblant des actions de protection et de gestion rationnelle du couvert végétal, de développement et de reboisement des sites dégradés, de la surveillance de la circulation des animaux et la recherche constante des voies et moyens pour la réhabilitation et la régénération de l'écosystème.
- C. Prévention et gestion des phénomènes menaçant les potentialités naturelles et les conditions de vie des populations locales notamment l'ensablement des palmerais, des espaces cultivables, des cours et points d'eau, des aires d'écoulement, des eaux, des infrastructures et ouvrages collectifs, des habitations, etc.

Ces deux derniers aspects devraient faire l'objet d'un appui technique pour l'AGPO et notamment la commission de l'environnement pour pouvoir assumer les responsabilités que lui confère la loi 16/98 dans le domaine.

4.1.2. Développement et diversification des sources de revenu des populations :

A ce niveau, les interventions doivent cibler le développement de l'ensemble des secteurs de production et des ressources disponibles localement. Un accent particulier devrait être mis sur l'agriculture, l'élevage, le tourisme, les activités féminines, le développement des métiers, le petit commerce, et le renforcement des mécanismes de financement locale, etc.

Les actions à exécuter doivent s'inscrire dans une logique de la mise en valeur du potentiel humain et naturel suivant une approche de promotion de créneaux porteurs. Ces interventions doivent consacrer l'accès des groupes vulnérables (femmes, jeunes, pauvres, etc.) à des revenus et leur insertion dans le cycle de la vie économique local. Cette approche se traduira par l'appui aux secteurs de production ayant les potentialités exploitables et la mise en place d'activités génératrices de revenu pour élargir l'éventail des activités locales, notamment pour :

- Introduire la diversification agricole et vulgarisation des techniques culturales appropriées;
- Développer et moderniser le processus de production agricole (paquet technologique) ;
- Assurer la protection des cultures (palmiers, maraîchage et pluviale) ;
- Organiser le marché de la production locale (mise en place un système de régulation pour éviter la spéculation et assurer une meilleure commercialisation) ;
- Développer les techniques de valorisation (conservation et transformation des produits locaux pour créer une valeur ajoutée) ;
- Encourager l'exercice de la culture pluviale ;
- Développer et moderniser la mise en valeur des ressources animales (promotion de l'élevage intensif (paquet technologique) ;
- Encourager la diversification des activités économiques des femmes, appuyer leur formation pour leur permettre d'assurer la gestion et le suivi de leurs activités ;
- Développer des sources de financement (accessibles aux populations);

- Structurer la filière de la main d'œuvre à travers la formation professionnelle spécialisée pour renforcer la qualité et la disponibilité du service de la main d'œuvre locale;
- Encourager la mise en valeur des potentialités touristiques (culturelles et environnemental).

Les priorités dans ce domaine seront accordées au cours des trois premières années à:

- Appui des ressources financières de la MICO,
- Appui aux activités féminines par une dotation des métiers première
- La formation dans le domaine de l'informatique, de la gestion financière et les métiers artisanaux (tissage, borderie, tannage, teinture couture)
- La mise en place d'une unité de fabrication du gabion et sa dotation en matières premières
- L'acquisition d'un camion 5 tonnes (pour le transport de la production maraîchère)
- Mise en place d'une station de froid et sont équipement
- Construction d'un laboratoire de culture pour la régénération des variétés disparues
- La formation de vulgarisateurs agricoles et la fourniture des engrais diversifiés
- La création d'activités génératrices de revenus au profil des couches défavorisées (femmes chefs de ménages, chefs de ménages sans activité, etc.)
- La promotion du tourisme par l'élaboration d'un manuel de touristes, le repérage (étiquetage) des sites touristiques et la formation de guides touristes
- Construction d'un marché au niveau de l'oasis
- Diagnostic des maladies des palmiers et des ennemies de la culture et leur traitement
- Construction d'un laboratoire de culture pour la régénération des variétés disparues
- La formation de vulgarisateurs agricoles et la fourniture des engrais diversifiés
- L'ouverture d'une pharmacie vétérinaire
- La formation de techniciens vétérinaires

4.1.3. Renforcement des services sociaux de base:

Le développement de l'ensemble des services sociaux de base nécessite la mise sur pieds de procédés permettant de créer une offre adéquate et une utilisation des services optimale de cette offre. Ce-ci se traduirait par des actions visant d'une part la création et le renforcement des structures du service sociale en terme de bâtiments adaptés dotés d'équipements, de matériels et de personnel requis en quantité et en qualité. Ces actions permettraient l'accès facile des populations à l'éducation, à la santé, l'eau potable, à la communication, etc. pour leur assurer un service de proximité viable et un niveau de vie décent.

De l'autre part, la viabilité et la pérennité de ce service dépendrait largement de son utilisation optimale par les populations. C'est à ce titre qu'une attention particulière devrait être accordée aux techniques de changement de comportement pour surmonter les obstacles socioculturels réfractaires à l'utilisation de ces services et l'adoption de pratiques favorables à un impact de ces services.

Ces interventions devraient renforcer l'offre en la matière afin de répondre à une demande de service social croissante. La pérennité des infrastructures du service social de base et leur fonctionnement régulier doivent préalablement prévaloir à leur mise en place.

A cet effet, les actions à mettre en œuvre se proposent d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer le niveau d'instruction des habitants en réduisant l'analphabétisme;
- Améliorer la qualité des services de l'enseignement (tous niveaux confondus) ainsi que leur utilisation.
- Améliorer la qualité et l'accès à l'eau potable,
- Mettre en place des structures de santé équipées,
- Lutter contre la malnutrition ;
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation sanitaire et d'hygiène,
- Faciliter la communication et les déplacements entre l'oasis et son milieu environnant,
- Désenclaver les quartiers périphériques de l'oasis.
- Mise en place des moyens de communication appropriés.

Les priorités pour les trois premières années s'attèlent à:

- La construction de nouvelles salles de cours à l'école primaire, et leur dotation en matériel et équipements
- L'équipement de l'école primaire est sa dotation en matériel scolaire
- Ouverture de classes d'alphabétisation
- Recrutement d'enseignant de alphabétisation
- Extension du réseau d'adduction d'eau pour couvrir tous les quartiers de l'oasis
- Dotation du lycée en matériel informatique et mobilier de bureau et matériel de laboratoire
- La formation d'accoucheuses auxiliaires
- La mise en place d'un centre pour la santé pour la mère et l'enfant.

4.1.4. Appui aux organisations locales pour le renforcement de leurs capacités :

L'appui aux organisations locales, qui constituent les principaux acteurs de développement local, serait la pierre angulaire dans ce cadre. Cet appui visera la restructuration des organes et le perfectionnement de leurs capacités

organisationnelles et fonctionnelles. Ces interventions doivent, notamment, contribuer à la consolidation de l'existant et à l'amélioration des performances de ces structures afin d'être capables de jouer leurs double rôle de structure de mobilisation sociales en faveur du développement communautaire et de partenaires fiable pour les acteurs et intervenants extérieurs.

Les interventions devraient être focalisé, notamment, sur le renforcement des capacités des organes de l'AGPO, de la MICO et des structures associatives de base (SAB) existantes (coopératives féminines, associations locales, clubs culturels et sportifs des jeunes, groupements socioprofessionnels, etc.). Elles visent également la promotion de l'émergence de nouvelles structures associatives ainsi que leur appui institutionnel, technique et matériel. Ces interventions devraient encourager la prise en charge de la coordination des interventions des différents partenaires et leur canalisation vers des objectifs de développement local concertés au niveau de l'oasis.

Les actions à mettre en œuvre s'inscriront dans des objectifs essentiels dont :

- Amélioration des performances de l'AGPO et de la MICO pour jouer pleinement les rôles qui leur sont dévolus par la législation en vigueur (lois et les textes réglementaires d'application).
- Encourager les acteurs locaux (AGPO, MICO, etc.) à plaider auprès des opérateurs publiques et privés (nationaux et étrangers) pour la vulgarisation de leur stratégie de développement local et les interventions d'intervention;
- Œuvrer pour le développement des synergies entre les différents acteurs au niveau local et la création de partenariat avec les acteurs extérieurs ;
- Développer les capacités d'organisation et d'action des groupements féminins (cadre de synergie et de coordination) pour faciliter l'accès de la femme aux facteurs de production et développer leurs capacités de planification, de gestion et de suivi évaluation.
- Développer les capacités d'organisation, de planification et d'action des jeunes dans les domaines de la formation professionnelle polyvalente et de production.

Les priorités retenues pour les trois ans du plan de développement communautaire concernent :

- Appui des ressources financières de la MICO
- Appui aux activités féminines par une dotation des métiers première
- La formation dans le domaine de l'informatique, de la gestion financière et les métiers artisanaux (tissage, borderie, tannage, teinture couture)
- Extension des locaux des l'AGPO, leur clôture et leur équipement en matériel informatique et de mobilier de bureau
- L'équipement des locaux du collectif des coopératives féminines et son alimentation en eau et électricité

- L'organisation de sessions de formation au profit des organes de l'AGPO, de la MICO et des autres organisations locales dans le domaine de l'administration et de la gestion

4.2.2. Priorisation des solutions:

N° du problème	Solution proposée	Source d'aide	
		AGPO	Autres sources
1	Appui des ressources financières de la MICO	5%	95%
2	Réfection du grand barrage et des seuils existants	10%	90%
	Mise en place de nouveaux seuils au niveau de l'oasis	10%	90%
	Expérimentation de l'irrigation goûte à goûte et les petit tuyau	10%	90%
3	Appui aux activités féminines par une dotation des métiers première	10%	90%
4	La formation dans le domaine de l'informatique, de la gestion financière et les métiers artisanaux (tissage, borderie, tannage, teinture couture)	0%	100%
5	La construction de nouvelles salles de cours à l'école primaire, et leur dotation en matériel et équipements	10%	100%
	L'équipement de l'école primaire est sa dotation en matériel scolaire	5%	95%
6	La mise en place d'une unité de fabrication du gabion et sa dotation en matières premières	10%	90%
7	L'acquisition d'un camion 5 tonnes (pour le transport de la production maraîchère)	10%	90%
	Mise en place d'une station de froid et sont équipement	5%	95%
8	Extension des locaux des l'AGPO, leur clôture et leur équipement en matériel informatique et de mobilier de bureau	10%	90%
9	La création d'activités génératrices de revenus au profil des couches défavorisées (femmes chefs de ménages, chefs de ménages sans activité, etc.)	10%	90%
10	L'équipement des locaux du collectif des coopératives féminines et son alimentation en eau et électricité	5%	95%
11	L'organisation de sessions de formation au profit des organes de l'AGPO, de la MICO et des autres organisations locales dans le domaine de	0%	100%

	l'administration et de la gestion		
12	Elaboration d'un manuel de touristes et l'étiquetage des sites touristiques	5%	95%
	Formation de guides touristes	0%	100%
13	Construction d'un marché au niveau de l'oasis	10%	90%
14	Diagnostic des maladies des palmiers et des ennemies de la culture et leur traitement	10%	90%
15	Ouverture de classes d'alphabétisation	5%	95%
	Recrutement d'enseignant de alphabétisation	5%	95%
16	Construction d'un laboratoire de culture pour la régénération des variétés disparues	10%	90%
	La formation de vulgarisateurs agricoles et la fourniture des engrais diversifiés	5%	95%
17	Extension du réseau d'adduction d'eau pour couvrir tous les quartiers de l'oasis	10%	90%
18	Dotation du lycée en matériel informatique et mobilier de bureau et matériel de laboratoire	5%	95%
19	La formation d'accoucheuses auxiliaires	0%	100%
	La mise en place d'un centre pour la santé pour la mère et l'enfant	10%	90%
20	L'ouverture d'une pharmacie vétérinaire	10%	90%
	La formation de techniciens vétérinaires	0%	100%

4.2. 3. Présentation du Plan d'action triennal :

Les actions et interventions à mettre en œuvre pour atteinte des objectifs fixés dans le cadre de ce **Programme de Développement Communautaire Oasien** (PDCO) constituent le plan d'action à horizon flexible (plan triennal). Le tableau ci-après récapitule les activités à mettre en œuvre, au niveau de l'oasis, conformément à une succession logique matérialisée par le code numéroté suivant :

- Axe d'intervention (**AX**),
- Objectif général (**OG**),
- Objectif spécifique (**OS**),
- Résultat attendu (**RA**),
- Activité à réaliser (**AC**).
- Priorité (**PR**).

NB : *Qté = quantité ; CU= coût unitaire ; CT= coût total ; SDF= source de financement ; A.E= agence d'exécution ; ID= indicateur.*

4.2.1. Plan d'action triennal : 2006-2007-2008 (Tableau récapitulatif des activités et volume des investissements « voir page 22»)

**PLAN D'ACTION TRIENNAL DE L'OASIS DE
OUADANE 2006-2007-2008**

ANNEXE 1: CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION

ANNEXE 2: CRITERES D'IDENTIFICATION ET DE CIBLAGE DES PAUVRES

**ANNEXE 3 : EVALUATION DES CAPACITES DE
L'AGPO DE OUADANE A LA MAITRISE
D'OUVRAGE**